



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 octobre 2022

Présents : Jean-Luc, Jean, Charles, Sébastien, Fred, Jean-Pascal, Dominique, Jean-Pierre, Pierre, Richard, Guy, Pierre, Hubert

Excusés : Philippe Robin, Nicolas

1. Situation financière

compte courant : 7.384,94 €

compte sur livret : 28.137,20 €

comptes pilotes : 9.970,62 € (52 membres en positif pour 11.233,36 €, 7 membres à 0, 11 membres entre 0 et -150 € pour - 699,34 € et 1 membre en négatif pour plus de - 150 € pour - 563,40 €.

TOTAL : 25.551,52 €

Depuis le dernier bureau, nous avons dépensé 15.716 euros pour le kit 2 + options + avionique pour le Savannah.

A ce jour, le budget Savannah s'élève à 21.400 (kit 1) + 24.122 (kit 2 + options + avionique) = 45.522 euros. Reste à venir 750 (radio) + 13.066 (moteur) + peinture (environ 1.500), soit un budget total réalisé de 60.838 euros pour un estimé au départ de 55.000 euros.

Prêt CIC : reste à rembourser 5.805,63 € en 24 mensualités de 255,83 € jusqu'au 15.9.2024

Prêt kit ULM : reste à rembourser 18.422,85 € en 60 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1^{er} janvier 2022 :

Océanair : 186 h 26' dont 58 h 03' en double et 128 h 23' en simple

ULM : 181 h 37' dont 102 h 37' en double et 79 h 00' en simple

Le nombre d'heures de vol est en forte diminution par rapport à l'an passé (en 2021 à la même période, 236,2 heures pour l'Océanair et 211 h 55' pour l'Ikarus). Ceci s'explique par les périodes d'indisponibilités de nos appareils.

1. Entretien avion et ULM

AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- Le problème d'hélice est désormais réglé. La nouvelle hélice tripale carbone DUC à pas réglable au sol est en place et les premiers vols avec cet équipement sont extrêmement concluants.
- Malheureusement, la recherche de la cause de variations de régime constatées à plein régime en montée et au ralenti a révélé que le pointeau du carburateur n'était plus étanche et que le carburateur devait donc être changé. L'échange standard est commandé, mais Jean n'a pas encore reçu la pièce. Dès qu'il l'aura reçu il procédera au montage du nouveau carburateur et au vol d'essai pour que notre avion puisse enfin revoler. Il est quasiment immobilisé depuis début août. Malchance quand tu nous tiens...

ULM IKARUS C42, 08KZ

- RAS.

ATELIER SAVANNAH

- L'appareil est bientôt prêt pour la peinture qui sera réalisée à St Sauveur. Il y a un important travail de préparation car toutes les pièces doivent être apportées à l'atelier « prêtes à peindre ». Un appel à volontaires sera lancé en temps utile. Le moteur devrait nous être livré dans la deuxième quinzaine de novembre.

2. L'école de pilotage

Trois nouvelles inscriptions : une élève-pilote avion et deux élèves pilotes ULM dont une femme également. Le club se féminise. Bravo ! Mais on est encore loin de la parité...

Fred indique que la capacité pour un aéroclub d'organiser des formations au vol de nuit se perd après 5 ans sans formation effective. Dominique et Jean-Pierre sont intéressés pour démarrer.

3. Prochaine soirée formation avec l'aéroclub de Cholet

La prochaine soirée formation commune aura lieu à Mauléon le vendredi 2 décembre sur le thème de la médecine aéronautique autour de l'intervention du Docteur Frédéric VIGNAUD. Fred prépare le message d'invitation. RDV fixé

4. La réflexion pour la construction d'un nouvel hangar avion se poursuit...

Comme prévu, les membres de la commission hangar ont rencontré l'investisseur prêt à réaliser cette construction.

Son projet porte sur un hangar de 60 (L) x 20 (l) au sol avec une toiture en débord de 2,70 sur l'avant et de 1,20 m sur l'arrière pour permettre une production de 300 Kw avec un onduleur de 250 KW. Les panneaux photovoltaïques constituent la toiture assurée étanche à plus de 99 %. L'investisseur réaliserait les dés bétons pour l'ancrage des poteaux, le montage de la charpente, la pose des panneaux photovoltaïques et des lisses pour le bardage. Il nous fournirait les tôles pour le bardage et les portails à monter et installer par nous-mêmes. Pour l'instant, les ouvertures en façade sont prévues de 12 m de large. L'investisseur a été interrogé pour envisager des ouvertures de 15 m permettant d'accueillir des appareils de plus grande envergure.

Charles, Guy et Dominique ont préfiguré l'implantation du hangar le long de la clôture grillagée en arrivant au terrain (la manche à air devra être déplacée...) et relevé les niveaux du terrain. En fixant le point 0 au poteau avant en limite du parking bitumé, les variations de hauteur du terrain n'excèdent pas 25 à 30 cm. C'est une situation assez favorable pour le terrassement. D'autre part, au point le plus proche de la piste, le hangar se trouverait à 101 mètres de l'axe de piste. C'est également favorable du point de vue du dégagement.

Les administrateurs sont unanimes à indiquer que le projet ne peut être mis en œuvre qu'à la condition que l'investissement restant à charge du club (terrassement, revêtement intérieur - 1200 m² - et en façade du hangar dans la continuité du parking existant - 1100 m² - déplacement de manche à air, modification du circuit d'éclairage en bordure de parking) soit entièrement « couvert » par les loyers perçus pour le stationnement de nouveaux appareils et que ces loyers soient d'un montant raisonnable pour ne pas provoquer une augmentation excessive pour les propriétaires basés actuels membres actifs du club.

Il est décidé de poursuivre la réflexion en :

- sollicitant Sébastien pour une évaluation des frais de terrassement et de revêtement selon les différentes solutions techniques possibles,
- demandant à Fred de présenter le projet aux autorités de l'aviation civile pour recueillir leur avis et leurs préconisations réglementaires au vu des plans en cours de finalisation,
- organisant une rencontre avec l'Agglo 2B dont l'accord est indispensable en qualité de propriétaire du terrain et que nous souhaiterions solliciter pour une aide (remise du loyer actuel de 4.000 euros ? caution du prêt à souscrire ? aide en nature pour le revêtement dans le cadre du marché à forfait de la collectivité en matière de voirie ?...).

Une fois réunis tous ces éléments, nous pourrions faire une annonce-sondage pour avoir une idée du nombre de propriétaires susceptibles d'être intéressés pour stationner leur appareil à Mauléon. S'il s'avère que personne ou en tout cas un nombre insuffisant se manifeste

Encore une fois, tous s'accordent à dire que l'enjeu financier d'un tel projet ne saurait remettre en cause l'équilibre financier de l'association. Il s'en suit de nombreux échanges au sein du conseil.

Dans la période actuelle marquée par une forte inflation et une augmentation exceptionnelle des prix des carburants, il faut être particulièrement vigilants et prudents.

La richesse de notre aéroclub c'est la participation bénévole du plus grand nombre (et en premier lieu de nos mécaniciens et de nos instructeurs !!!) qui permet de voler au prix le plus juste pour favoriser la pratique aéronautique pour le plus grand nombre. Cette valeur, constante depuis l'origine de notre aéroclub, et qui nous différencie d'autres clubs, ne doit pas être remise en cause. Il n'en demeure pas moins que le montant de l'adhésion demandée aux membres et surtout le montant des heures de vol doivent être fixés de telle sorte que le club conserve sa capacité à assumer ses charges fixes et sa capacité d'autofinancement de ses dépenses prévisibles inéluctables (par exemple la prochaine GV de l'Océanair...).

Jean-Luc demande à tous de réfléchir aux augmentations qui lui paraissent indispensables pour ne pas se mettre en péril financièrement. Elles devront être envisagées au prochain bureau pour être débattues en AG.

5. Le nouveau site web du club

Avec beaucoup de patience et de disponibilité, Hubert a attendu la fin des débats sur les questions budgétaires, aussi longs que vifs, pour présenter le résultat de son travail de webmaster et du travail de Philippe à la programmation. Le document joint rend compte de sa présentation. Un grand merci à tous les deux pour tout le temps passé et pour l'excellence du résultat obtenu !!!

PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

Objectifs :

1 – Ergonomie améliorée.

Elle correspondant aux exigences actuelles des sites internet. Philippe a trouvé un très beau thème et a mis en place la structure de création du nouveau site.

2 – Optimisation pour les smartphones.

3 – Passage du langage de programmation PHP5 en PHP7 pour la partie active du site « Espace membres » permettra d'économiser 10 € par mois. Cette somme que l'on paye actuellement à notre hébergeur IONOS correspond à la maintenance du PHP5 qui est une vieille version de ce langage de programmation. Ce changement de langage, réalisé par Philippe représente un travail énorme car il consiste à reprendre des milliers de lignes de programmation.

4 – Fiabilité et régularité des sauvegardes.

Les données seront stockées sur le cloud sécurisé HiDrive de IONOS pour un coût de 1,20 € TTC par mois et pour une capacité de stockage de 100GO. Le total des données du site actuel fait 19GO.

5 - Maintenance simplifiée.

L'utilisation de WordPress qui est le logiciel de gestion de site WEB utilisé par 40% des webmasters permettra une maintenance simplifiée et ses possibilités techniques bien supérieures à Blogger le logiciel employé actuellement.

Planification de la mise en service du site :

Après une présentation rapide du nouveau site, Hubert a décliné le processus de migration

1 – Version allégée.

Dans un premier temps une version « allégée » sera mise en service, ceci en raison des contraintes techniques de stockage de données. Actuellement le site en phase de création est sur un PC.

2 – Basculement sur l'hébergeur.

La mise en service du nouveau site consistera à basculer sur notre hébergeur. Cette opération engendrera une coupure d'environ 48 heures. Pour le club il y aura aucun frais, notre abonnement actuel comprend déjà cette prestation avec une capacité de données énormes de 2 TO et 200 000 fichiers.

3 – Actualisation progressive.

Une fois ce premier basculement fait, le site sera complété progressivement. Une information vous préviendra si la page que vous voulez consulter n'est pas active.

4 – Maintien de l'ancien site

L'ancien site sera gardé en secours le temps que le nouveau site soit totalement fiabilisé. Ce maintien n'engendre aucun frais pour le club.

5 – Date du basculement.

Ce basculement devrait intervenir courant Novembre 2022. Un message sera adressé à tous les membres avant ce basculement.

6 –Propositions d'amélioration.

Le site étant en phase de création, Hubert indique qu'il est ouvert à toutes les propositions d'améliorations ou d'évolution, merci de le contacter sur webmaster@aeroclubdubocage79.fr.

Suggestions des membres du CA :

- Webcam. Rajouter un accès direct à la webcam.
- Logo du club à ajouter en page d'accueil.

Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :

- **Le vendredi 16 décembre : à 18 heures : réunion du Bureau - à partir de 20 heures : rencontre conviviale « repas de Noël » ouverte à tous les membres du club**

Le Secrétaire,

Le Président,